

La méthodologie comme enjeu interculturel dans les filières universitaires francophones au Cambodge

Aline Filiot,
Agence universitaire de la Francophonie
Michel Wauthion,
Université de la Nouvelle Calédonie

Introduction

Depuis le rétablissement progressif de l'Etat de droit au Cambodge, et en particulier les élections générales de 1993, la coopération universitaire a été conduite dans ce pays principalement par la France et, dans une moindre mesure, le Japon. D'autres pays ont bien sûr assuré également un appui substantiel à la reconstruction universitaire, à travers les agences d'aide au développement ou via les relations internationales des universités. Les organisations internationales s'investissent également dans une aide souvent orientée vers la planification et la gestion des établissements, plutôt que l'appui à l'organisation des cursus universitaires.

L'action de la France s'est construite sur une tradition d'usage du français comme langue d'enseignement universitaire, ce qui était le cas jusqu'en 1975. Aujourd'hui encore, avec l'aide française, plusieurs établissements assurent des cursus entiers en langue française, dans la

formation des médecins et des ingénieurs notamment. D'autres possèdent des filières d'excellence qui rendent possible la codiplomation avec un établissement français¹.

Dans tous les cas, le français est langue obligatoire et exclusive de tout ou partie des enseignements, et son apprentissage préalable et intensif s'avère incontournable pour suivre la formation dans les secteurs qui figurent parmi les plus recherchés. Cet apprentissage est le fait de sections ou de départements de français propres aux établissements ; il répond donc à un objectif clairement défini, qui est de suivre une formation universitaire locale en langue française, dispensée par des enseignants dont le français est en général la langue principale d'éducation universitaire mais rarement la langue première. L'apprentissage du français revêt donc une fonction instrumentale : apprendre le français est indispensable pour accéder à tout ou partie des formations scientifiques dans le secteur concerné, qui plus est si l'étudiant décroche une bourse de formation complémentaire dans une université de langue française.

Le cadre des filières universitaires francophones multilatérales au Cambodge

Aperçu général

La place du français dans le contexte des filières francophones soutenues par l'AUF est autre. Au départ, la stratégie a consisté à constituer un vivier d'enseignants

1. Pour plus d'informations, consulter les sites de l'Agence universitaire de la Francophonie ou de l'Ambassade de France : [en ligne le 10 mai 2005] : http://www.kh.refer.org/cbodg_ct/recherche/fuf.html

francophones pour les disciplines non linguistiques du réseau des classes bilingues (lancé en 1994), au sein d'un pôle pédagogique régional². Les secteurs concernés étaient, outre la biologie, les mathématiques et la physique, la chimie et la géographie, toutes disciplines enseignées à l'université royale de Phnom Penh³ (URPP). D'autres filières ont été implantées à partir de 1998 à l'Université royale d'Agriculture, en agronomie et en sciences vétérinaires, avec des effectifs d'une vingtaine d'étudiants par discipline et par promotion. Pour ces étudiants, l'intégration dans la filière leur permet d'accéder aux programmes de mobilité et d'échange offerts par l'AUF et aussi, à court terme, de formations de troisième cycle organisées sur place avec l'aide de la coopération française. En tout, fin 2004, le nombre d'étudiants concernés était une centaine, dont 65 dans le premier cycle des sciences agronomiques et de santé animale. C'est ce dernier groupe que nous allons analyser puisque d'une part, c'est là qu'un programme de français sur objectifs spécifiques est en cours d'élaboration et que, d'autre part, il s'agit d'une filière en phase de déploiement.

Le problème rencontré est double : d'une part, l'apprentissage du français résulte d'un besoin artificiellement créé : les cours de sciences en français sont donnés par des professeurs titulaires qui, en règle générale, ont déjà dispensé cet enseignement en khmer, et

² Le pôle pédagogique ne fait plus l'objet de recrutement dans les filières du Cambodge depuis 2002. Il a également existé des filières en architecture et en archéologie, qui ont été abandonnées.

³ Pour un programme détaillé (en anglais) de ces enseignements, consulter http://rupp.edu.kh/rupp_wsite/index.htm

leur finalité est donc avant tout langagière et non disciplinaire. D'autre part, les cours de français poursuivent eux, par delà le perfectionnement linguistique à finalité communicative, un objectif de nature cognitive : enseigner les principes méthodologiques de la formation universitaire, absents du parcours d'études et néanmoins nécessaires pour participer aux échanges scientifiques internationaux en langue française. Notre hypothèse consiste à identifier en partie ces principes méthodologiques comme des variables culturelles, ce qui nous oblige à considérer avec plus d'attention la formation des exigences, l'évaluation des travaux et l'appréciation des résultats en termes de pédagogie interculturelle. Si l'on accepte l'idée que l'acquisition de ces outils cognitifs, absents de la formation académique, est du ressort du cours de langue, cela nous amène à redimensionner la pédagogie interculturelle des échanges langagiers en lui intégrant des composantes « sociocognitives » encore peu identifiées à ce jour.

Le problème est que la dynamique de la pédagogie interculturelle repose sur l'échange et la reconnaissance de l'arbitraire (ou du relatif) dans la culture d'origine. Bien sûr, il est malaisé de décrire les spécificités de la pédagogie de l'enseignement universitaire cambodgien en termes de déficits méthodologiques. Il est plus vraisemblable que ce soient des enseignants précis qui, par manque de formation, diffusent ces comportements didactiques. Malheureusement, les analystes susceptibles d'élaborer un protocole interculturel, de comparer les traditions d'usage académique dans l'une et l'autre culture sont absents. Les bilingues

compétents dans les disciplines appréhendées ont partie liée aux enseignants qu'ils devraient évaluer ; les évaluateurs Les représentations sont sans doute biaisées par l'absence de cadres académiques renouvelés, qui exprimeraient peut-être l'appropriation des éléments nouveaux de la pédagogie universitaire francophone et les traditions éducatives d'Asie du Sud-Est ici représentées.

[On pense à la notion de dissonance cognitive Découverte interculturelle : « processus réciproque d'ouverture à la culture de l'autre qui mobilise de attitudes psychosocio-affectives des individus en présence et constitue une condition essentielle de la compréhension entre personnes d'horizons très divers. » (Louis-Collès, 2003 : 178)]

Structure de fonctionnement

Pour mémoire, le dispositif de la filière, qui fait l'objet d'une coordination régionale, est le suivant :

- un apprentissage intensif du français pendant les quatre premiers semestres ;
- des enseignements en français à partir de la troisième année d'études, accompagnés par un renforcement des compétences en langue française ;
- à la fin du cursus, les étudiants admis présentent un mémoire en français devant un jury international, sanctionné par une certification francophone délivrée par l'AUF.

Les cours de français peuvent être pris en compte au titre des langues étrangères dans le cursus principal, mais ils font alors l'objet d'une évaluation sur mesure réalisée pour le compte de l'université par l'AUF, en attendant que les résultats de l'évaluation du DELF, retenue pour la filière, soient pris en compte directement

comme note pour le diplôme de l'établissement. La sévérité des notations du DELF et des évaluations françaises en général fait que l'Université royale d'Agronomie préfère attribuer une mention linguistique satisfaisante à l'ensemble des étudiants inscrits dans la filière.

Programmes de français

Dans leur ouvrage récent, Mangiante et Parpette (2004 :16-18) résument la distinction entre le *français de spécialité*, qui renvoie à l'offre d'enseignements organisés dans des structures instituées, et le *français sur objectifs spécifiques*, qui est un programme de formation sur mesure conçu dans le cadre d'une demande précise et à durée déterminée. Dans le premier type, le public vient à la rencontre d'une formation préorientée ; dans le second type, c'est le public qui détermine l'orientation de la formation.

Selon ces définitions, les cours de français des filières universitaires francophones ressortissent davantage au français de spécialité. Toutefois, le cadre de conventions à durée déterminée indique également un travail sur une situation dynamique, évolutive. La situation réelle est sans doute intermédiaire, dans la mesure où il s'agit d'interventions cadrées dans le temps mais ancrées dans un contexte très institutionnel. La remarque finale de Mangiante et Parpette est déterminante : « une discipline n'existe pas à travers *une langue*, qui serait homogène, mais à travers *des discours* (...). Il existe, sur le plan discursivo-linguistique, plus de points communs entre un cours de droit et un cours de géologie, qu'entre *un cours* de droit et *un arrêté* de droit. » L'enjeu du travail spécifique de l'apprentissage du français dans les filières de l'AUF se situe bien

dans un contexte discursif avant tout. Au-delà de besoins terminologiques propres à la discipline, qui font en principe l'objet de séances dans les cours de sciences en français, les objectifs spécifiques sont ceux qui correspondent aux compétences langagières de type discursif à mobiliser dans le cadre du cursus.

Figure1 : progression en français des étudiants inscrits dans les filières francophones au Cambodge (2001-2005)

	Type de cours	Supports	Vol. heures	Evaluation
1ère année	Français général	Nouvel Espaces 1/Studio 100 (depuis 2003)	245	A1 ancienne version
2ème année	Français général	Nouvel Espaces 1 et début 2 Studio 100 niveau 2 (depuis 2004)	220	A2 ancienne version A2 nouvelle version
	Conversation	Fascicule régional + initiatives prof	15	
	intro au FOS	Fascicule régional	30	
3ème année	Français général	Nouvel Espaces 2 et Studio Plus (à partir de 2005)	82,5	A3 ancienne version B1 nouvelle version
	FOS	Cours des enseignants cambodgiens	55	
	Conversation	A l'initiative du prof	20	
4ème année	FOS	Cours des enseignants cambodgiens	30	
	Préparation du mémoire	Séminaires ou aide personnalisée	20	
	Module d'insertion professionnelle	Cours du Département emploi fr.	20	
Total heures de français			767,5	

Cette communauté de discours entre des orientations différentes est la raison pour laquelle, dans l'élaboration du programme sur objectifs spécifiques, un tronc commun a été prévu pour l'ensemble des filières au second semestre de la deuxième année, afin de prendre en charge les difficultés « qui ne relèvent pas du linguistique mais plus d'une culture scientifique qui s'exprime en français d'une certaine manière, différente de celle qui leur est habituelle en vietnamien⁴ », observation que l'on a étendue au khmer et au lao. Enfin, pour chaque pôle disciplinaire, un « cours sur objectifs spécifiques » est en cours de réalisation et sera mis en place à partir de la troisième année. Deux remarques s'imposent toutefois : pourquoi ne pas prendre en compte d'emblée ces besoins et intégrer tout de suite une donnée fonctionnelle et ciblée dans le programme d'apprentissage ; comment s'assurer que l'exigence méthodologique et culturelle propre au dispositif universitaire « occidental » (en gros, la prise de notes, l'apprentissage des compétences autant que des connaissances) sera présente de façon naturelle dans les cours de sciences en français qui seront proposés aux étudiants par des enseignants de même langue et culture qu'eux-mêmes ? On serait dès lors tenté de dire que cette initiation intervient à la fois trop tard, par rapport à la rationalisation des apprentissages, qui plaide pour une orientation la plus précoce possible ; et trop tôt, car les exigences « culturelles » véritables n'apparaîtront qu'au moment où l'étudiant bénéficiera d'une mobilité expérimentera réellement la dimension interculturelle de l'expression scientifique.

⁴ NGUYEN Van Dung, *op.cit.*, p. 180.

La problématique fondamentale consiste à savoir si cette spécificité de discours relève bien de variables culturellement déterminées ou s'agit-il d'une exigence banalisée de toute formation universitaire dans un environnement mondialisé ?

Programmes en français

Les cours en français sont validés dans le diplôme de l'établissement, qu'ils soient ou non la réplique de cours dispensés en khmer. Certains cours sont en effet dispensés à la fois en khmer et en français (ils font alors l'objet d'une double évaluation) à l'université royale de Phnom Penh, par un ensemble d'une vingtaine d'enseignants francophones (4 par département), âgés d'une cinquantaine d'années, titulaires de diplômes de deuxième ou de troisième cycles délivrés par des universités essentiellement cambodgiennes et russes. Dans le programme de l'université d'Agriculture, les cours sont traduits ou transposés en français, par leurs titulaires, à l'intention des étudiants de la filière et dispensés dans cette seule langue. En deuxième cycle, les étudiants francophones d'agronomie suivent environ la moitié des enseignements en langue française⁵. Cette immersion semble porter ses fruits puisque le niveau de français des étudiants d'agronomie, globalement équivalent à celui des étudiants du pôle pédagogique à la fin du premier cycle, devient sensiblement supérieur au bout de la troisième année, et davantage encore au moment de la

⁵ 472 heures de sciences en français ; 640 heures de sciences en khmer ; 257 heures de français, dont 105 sur objectifs spécifiques (y compris un module d'insertion professionnelle de 20 heures).

soutenance du mémoire en français. Toutefois, le profil de compétences en français des enseignants d'agronomie impliqués dans ce programme d'immersion demeure très hétérogène.

A partir de ce constat, quelle valeur faut-il attribuer à ces formations en français ? Soit celles-ci possèdent une finalité linguistique, et l'objectif est alors de nature instrumentale – apprendre la langue de spécialité en simultané ou en approfondissant les savoirs scientifiques – et l'évaluation des usages du français chez les enseignants khmers met clairement en évidence la faiblesse du travail de l'expression par l'étudiant (peu de travaux dirigés semblent effectivement mis en oeuvre). Soit on considère que ces cours ont un objectif strictement scientifique, mais on ne voit pas bien en quoi les enseignants khmers responsables de ces formations donneraient une plus-value scientifique à travers le recours au français. Le projet ne fournit pas le moyen d'atteindre cet objectif de nature scientifique et le français représente en ce cas un filtre linguistique inutile dans la relation pédagogique entre locuteurs de même langue. Il paraît donc préférable, contrairement à ce qu'on a pu croire, d'attribuer à ces enseignements un objectif de nature linguistique.

Vers de nouveaux objectifs d'apprentissage

Le nouvel objectif des formations de français spécialisé dans les filières consiste à disposer d'un état réel des besoins en termes de compétence, à maîtriser les outils d'évaluation tout au long du cursus et à moduler l'offre en fonction de l'évolution du profil de formation des étudiants. De manière générale, il nous semble que ni les cours généraux ni les cours de

spécialité ne sauraient avoir pour objectif de former à des compétences du type « *le français, langue d'enseignement des filières* ». On ne peut définir comme objectif l'acquisition du niveau de compétence nécessaire pour suivre un enseignement disciplinaire dans la langue-cible, dès lors que celui-ci se justifie lui-même en dernière analyse comme adjuvant d'un apprentissage linguistique. Il s'agit d'une méthodologie éprouvée dans le développement d'un bilinguisme instrumental chez les apprenants mais il est difficile d'en faire à la fois un argument de moyen et de cause dans les apprentissages. De même, la rationalisation des épreuves d'évaluation sommative a consisté à établir une progression des compétences en langue sur les différents niveaux du DELF. Ce passage correspond à une volonté de disposer d'un outil d'évaluation homogène, internationalement reconnu. Mais, là encore, on ne peut établir des objectifs d'apprentissage fondés sur le seul critère de préparer à une épreuve dont le modèle préexiste. A tous égards, il apparaît que l'effort d'apprentissage linguistique doit porter sur un objectif réel (la compréhension de documents écrits et audiovisuels, la production de documents et d'exposés scientifiques satisfaisants) et non artificiellement créé (la parole de l'enseignant). Celui-ci doit être compris à la lumière des réunions de travail instaurées depuis 2003 entre enseignants de sciences et enseignants de français, en vue d'apporter le concours d'équipes mixtes à l'élaboration des cours de français sur objectifs spécifiques confiés à certains enseignants de langue⁶.

⁶ lire à cet égard l'article de Christophe GALIAN dans *Le français dans le monde*, janvier 2004.

Contenu des cours sur objectifs spécifiques :

Il semble qu'à l'origine, l'objectif principal des filières était *grosso modo* d'assurer une présence francophone, c'est-à-dire des enseignements en français devant un public d'étudiants suffisamment nombreux. Le contrôle du programme scientifique était laissé au soin des enseignants, éventuellement assistés des conseillers pédagogiques, chargés en principe de la coordination des cours de FLE. A l'occasion des jurys ou d'évaluations externes, des universitaires francophones constataient à travers les faiblesses des étudiants celles des enseignements dispensés. Mais jamais la question de fond, à savoir la comparaison entre le contenu scientifique de la formation en khmer et celui de la formation en français n'était posée. Encore moins s'interrogeait-on sur la relation induite par la langue d'enseignement sur les modes d'enseignement de la discipline. Or, c'est bien là que se situe toute la dimension interculturelle du programme des filières universitaires francophones.

Ces interrogations, si elles figurent aujourd'hui au cœur des préoccupations pédagogiques des filières du Cambodge, le doivent en grande partie à l'intégration d'un programme sur objectifs spécifiques dans la formation en français. Car, en posant la nécessité d'adapter le contenu des apprentissages de la langue à celui des objectifs scientifiques de la formation, il a fallu que les concepteurs du projet s'interrogent à la fois sur les caractéristiques de la relation pédagogique dans les formations universitaires khmères, leur écart éventuel avec les méthodologies en langue française et la façon de lier ces différentes approches. L'objectif spécifique des cours de français scientifique est ici d'amener les

étudiants à pouvoir répondre aux exigences de l'épreuve scientifique en langue française : savoir prendre des notes, conceptualiser et déduire, mener à bien de façon autonome les recherches documentaires nécessaires à l'information scientifique requise (y compris par la recherche en ligne). Ces exigences sont redoutables pour tous les étudiants, francophones ou non. La différence réside en ce que, si elles font partie de l'horizon d'attente des enseignants francophones, elles ne sont pas uniformément présentes dans la version française des cours dispensés par les enseignants khmers, loin s'en faut.

Le cours de français sur objectifs spécifiques pour les filières du pôle agronomie et agroalimentaire est en cours d'élaboration et comportera huit dossiers. Il a évolué par rapport au projet initial, qui proposait essentiellement la compréhension de textes de vulgarisation, pour intensifier davantage aujourd'hui les activités de prise de notes et de recherche documentaire. Deux modules complètent le dispositif et sont actuellement dispensés au premier semestre de la quatrième année dans toutes les filières de la région : l'un, élaboré par le Département de l'emploi francophone, guide les étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel ; l'autre, réalisé sur place par les enseignants et des professionnels francophones de la place, constitue une aide personnalisée à la réalisation du mémoire de fin d'études.

Participation des enseignants de sciences en français

Une version expérimentale de ce cours est dispensée en 2004 à la fois aux étudiants et aux enseignants d'agronomie (en groupes distincts), car il s'est avéré que ces enseignants ne maîtrisaient pas non plus les techniques

universitaires et qu'il leur fallait par conséquent prendre mieux conscience des attentes d'un jury international de soutenance. Le cours sur objectifs spécifiques est l'occasion pour ces professeurs d'évaluer eux-mêmes et d'infléchir leurs pratiques pédagogiques via les techniques de travail qui y sont développées. C'est par la distanciation de leurs propres pratiques pédagogiques que les enseignants prennent conscience de la rencontre interculturelle à laquelle le choix d'une autre langue d'enseignement les conduit nécessairement. Leur participation au cours permet également d'effectuer un retour pédagogique efficace sur le cours, les enseignants de sciences étant plus enclins que les étudiants à porter un jugement sur le contenu des séances. Les activités sont donc conduites de façon à solliciter l'avis des apprenants (ici, les enseignants d'agronomie) sur le cours, et il arrive qu'un apprenant apporte des documents qu'il souhaite voir aborder dans le cours. Néanmoins, cette collaboration ne remplace pas la formation méthodologique dont devraient bénéficier de façon soutenue les enseignants d'agronomie si tant est qu'ils soient désireux d'évoluer vers de nouvelles pratiques.

Progression des objectifs pour les étudiants

Pour les étudiants, le cours sur objectifs spécifiques traite globalement les différentes tâches à effectuer pour le mémoire : recherche documentaire, synthèse bibliographique, description d'expérimentations, interprétation de résultats.

- Dans les deux premiers dossiers (2^e semestre de la 2^e année), les activités portent principalement sur la discrimination entre textes de spécialité
-

et textes de vulgarisation, l'identification des sources du document, la délimitation du domaine scientifique et l'appréciation du niveau scientifique des informations. Ces exercices préparent les apprenants à effectuer une recherche documentaire plus critique. L'objectif est primordial dans la mesure où les apprenants n'ont que peu de ressources en langue maternelle et seront forcément amenés à se documenter en français ou en anglais.

- Les quatre dossiers suivants (3^e année), outre un travail d'exposé qui donnera lieu à une formation plus approfondie à la recherche documentaire, comportent un grand nombre de représentations graphiques (courbes, schémas, cartes, tableaux) que les apprenants doivent d'abord oraliser et ensuite interpréter progressivement. Il s'agit de remédier aux faiblesses mentionnées sur cet aspect du travail par le jury international lors de la soutenance. Les étudiants abordent plusieurs types de textes représentatifs des formes d'écrit qu'ils auront à lire/produire (projet ou compte-rendu d'expérimentation, par exemple).
 - Les deux derniers dossiers (4^e année) concernent principalement la compréhension et la restitution
-

d'informations à partir de documents longs (articles, reportages télévisés), qui mettent en évidence les enjeux éthiques, économiques et environnementaux du domaine des apprenants.

Le cours comporte en 2004 7 documents audiovisuels, qui permettent d'initier les étudiants à la prise de notes. Pour l'ensemble du cours, le contenu des supports documentaires doit permettre de faire observer ou de mettre en œuvre en phase de production les opérations discursives récurrentes en agronomie (décrire une espèce végétale, un processus, une évolution, la mise en place d'un protocole expérimental, quantifier, comparer des résultats, établir une relation de cause à effet...)

Conclusions

L'objectif général du programme des filières n'est pas en soi de former un noyau d'étudiants francophones dans des disciplines scientifiques, mais bien d'appuyer le renforcement de la qualité des formations universitaires dans les universités membres de l'Agence qui en ont le projet. On comprend que le programme de formation en français joue un rôle capital dès lors qu'il permet une amélioration du cursus par l'établissement de relations académiques (avec un transfert en langue nationale) et l'intégration des étudiants dans un programme d'échanges internationaux. En d'autres termes, le français est un moyen et non une fin.

Tout se complique si les enseignants de sciences en charge des filières n'ont pas du français un usage instrumental et banalisé. Pourquoi, sinon pour un objectif linguistique,

un enseignant qui maîtrise mieux la langue véhiculaire de son public devrait-il recourir à une langue qu'il connaît moins bien ? Le problème majeur du dispositif des filières, bien identifié aujourd'hui, réside davantage dans la formation des enseignants de sciences et de français que dans celle des étudiants. Les enseignements en français n'ont fait par le passé l'objet d'aucun contrôle réel de contenu scientifique ; leur sélection procède non d'un axe cohérent et spécifique de formation mais d'un faisceau de circonstances liées aux compétences linguistiques relatives des enseignants, qui sont d'autant plus enclins à transposer leur cours en français qu'ils bénéficient pour ce faire d'une indemnité complémentaire substantielle⁷. Quant aux enseignants de français, ils sont encore insuffisamment formés au français de spécialité dans la filière où ils interviennent. Il s'agit de personnels vacataires et donc précaires ; l'investissement qu'ils doivent consentir dans un domaine spécifique ne leur apparaît donc pas rentable à brève échéance⁸.

⁷ Pour certains observateurs comme Louise Ahrens, universitaire américaine membre de l'ONG *Maryknoll*, dont elle coordonne l'assistance technique auprès de l'URPP, cette prime représenterait dans certains cas le principal mérite des cours de sciences en français. En bénéficiant de compléments de salaire, les enseignants sont moins tenus de rechercher des rémunérations complémentaires à leur maigre salaire de fonctionnaire d'Etat ; ils peuvent donc en principe se consacrer davantage à l'amélioration de leurs enseignements.

⁸ Mentionnons par contraste les programmes de français de spécialité offerts dès la première année aux élèves-ingénieurs de l'Institut de Technologie du Cambodge. L'établissement possède un Département de français composé d'une quinzaine d'enseignants, pour la plupart titulaires, qui ont été formés longuement à la méthode « Sciences et communication » mise au point par le Centre

Le cours de français sur objectifs spécifiques est né, selon nous, de ces enseignements disciplinaires faits en français et il pourrait être indirectement amené à se substituer à lui. En effet, si l'on considère que le principal objectif du cours de sciences en français est de nature linguistique, il va de soi que le temps de la formation sera optimisé dès lors que le cours, préparé avec le concours des spécialistes de la discipline, intégrera des objectifs linguistiques progressifs correspondant aux spécificités du domaine scientifique visé au lieu de se limiter à une langue et une expression artificielles. La compétence de compréhension à l'égard d'un cours ou exposé magistral pourra être travaillée avec profit à travers des programmes interactifs de formation à distance, voire des codiplomations où le recours au français, langue de conférence, ne sera plus, cette fois, le résultat d'un artifice didactique. Cette orientation implique à la fois que les enseignants de science acceptent de mettre leurs compétences scientifiques au service de l'élaboration d'outils linguistiques spécialisés, et que les institutions valorisent cette implication de professeurs de sciences en dehors de leur domaine de spécialité.

Dans le projet des filières universitaires francophones de l'Agence universitaire de la Francophonie, la dimension interculturelle fait

de Linguistique Appliquée de Besançon. Cette méthode est toujours d'actualité, moyennant certaines adaptations et l'ajout de modules préparant à la recherche documentaire. La méthode a été abandonnée dans les filières francophones de l'AUF depuis plusieurs années, peut-être par manque de formation continue des enseignants à une méthodologie de l'enseignement du français de spécialité, ou par la trop grande diversité des publics auxquels s'adresser de façon ciblée.

partie des objectifs spécifiques d'acquisition de la méthodologie du travail universitaire. Comme l'idéologie francophone située en amont consiste à faire vivre la francophonie (entendez l'usage du français) dans le pays membre, l'échange interculturel se déroule en circuit fermé. Par conséquent, c'est du côté de la science que se reporte cette

La formation dispensée possède d'autres enjeux que ceux du « français sur objectif académique⁹ » présents dans un cours de communication scientifique, pour deux raisons essentiellement : il s'agit d'accompagner une progression de formation initiale, dans un contexte où les contenus scientifiques dans la langue source

En somme, l'enjeu consiste à faire porter sur une dimension interculturelle des manques autrement sanctionnés par l'aspect disciplinaire. Pour ce faire, il faut que les enseignants de français et de sciences, qui sont tous khmers, travaillent main dans la main.

Bibliographie

- Le français dans le Monde, Recherches et applications : Français sur objectifs spécifiques : de la langue aux métiers*, CLE, janvier 2004.
- AHRENS L., KEMMERER F. : « Higher Education Development » dans *Cambodia Development Review*, vol.6/1, janvier-mars 2002, p. 8-11.
- BOURGEOIS C., EICHENRAND P., FERRATIER A., et al. *Approche du français médical*, Centre Culturel et de coopération Linguistique de Phnom Penh, 2000.
- GALLIAN CH., « disciplines scientifiques et FOS », dans *Le français dans le Monde, Recherches et applications*, janvier 2004, p. 75-80.

⁹ Cf. E. RASSART et J. PAIRON, dans ce volume.

- LEBEAUPIN T., NGUYEN HUU T., TON VAN Q.,
Sciences et communication 2, cours accéléré de français, ACCT, Hanoi, 1993.
- MANGIANTE J.-M., PARPETTE CH., *Le français sur objectif spécifique: de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris, Hachette, coll. FLE, 2004.
- NGUYEN VAN D., « Les filières universitaires de l'AUF au Viêt-nam » dans *Le français dans le Monde, Recherches et applications*, janvier 2004, p. 180-185.
- ROUJOL B., *Techniques de recherche d'emploi. Livret de l'élève*, Département de l'Emploi francophone-AUF Viet Nam, 2004
- WAUTHION M., « Les classes bilingues au Cambodge : sections scientifiques », *Le français dans le monde* mai-juin 2004, n°333, p. 16-17.
-